

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 376

présenté par
Mme Laclais

ARTICLE 13 QUATER

Au début de la troisième phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« Ce »

le mot :

« Le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.